

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 17 mars 2020

Suite à l'allocution de notre Président hier soir, nous vous informons que l'OPAC de Quimper-Cornouaille prend des mesures complémentaires au vue de la gravité de la situation.

La protection de chacun (employés, locataires, partenaires), mais aussi assurer la continuité de notre service public, restent au cœur de nos priorités.

Notre Office s'est donc organisé pour **maintenir une qualité de service minimum durant les quinze prochains jours**. Ces mesures pourront être prolongées dans le temps si la situation le nécessite.

**A compter de ce mardi 17 mars 2020, 12h00, cette situation implique donc que seules les situations d'urgence seront traitées.**

Nous vous assurons que notre Office reste joignable par téléphone et par email durant cette période afin de vous garantir une qualité de service minimale



**02 98 55 60 00**



**opac@opac-cornouaille.fr**



**www.opac-cornouaille.fr**

Prenez soin de vous,

*La Direction de l'OPAC de Quimper-Cornouaille*